

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
DU 07 FEVRIER 2023

Liste des délibérations communicables adoptées

2023-02-07-01	Budget du CCAS – Budget primitif 2023	APPROUVÉE
2023-02-07-02	Budget du CCAS – Subvention de fonctionnement 2023 – Résidence autonomie A. Croizat	APPROUVÉE
2023-02-07-03	Budget annexe de la Résidence autonomie A. Croizat – Budget primitif 2023	APPROUVÉE
2023-02-07-04	Personnel CCAS – Comité des œuvres sociales – Subvention de fonctionnement 2023	APPROUVÉE
2023-02-07-05	Vie sociale des seniors – Gymnastique douce – Tarifs 2022/2023 – Révision des coûts de prestations	APPROUVÉE
2023-02-07-06	Vie sociale des seniors – Programme ANCV Seniors en vacances – Règlement intérieur et tarifs 2023	APPROUVÉE
2023-02-07-07	Résidence autonomie A. Croizat – Convention de partenariat entre la Fondation Filseine pour l'activité du SSIAD du Rouvray et la Résidence autonomie A. Croizat	APPROUVÉE
	5 aides exceptionnelles nominatives	APPROUVÉES

En application des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : affairesociales@ser76.com